

Une nouvelle capacité d'entrée à Oltingue en 2018

Fiche CRE

Mai 2017

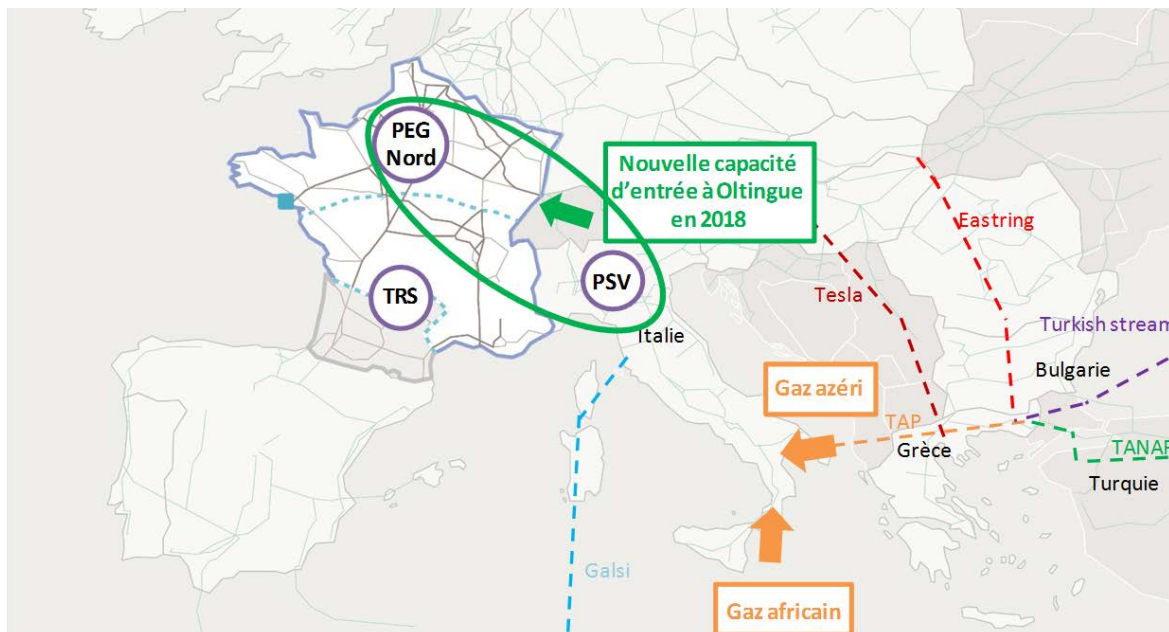
Direction Commerciale

1. Une capacité d'entrée physique à Oltingue pour rapprocher les marchés français, suisse et italien à un coût très compétitif.

Une nouvelle source d'approvisionnement « low-cost » pour la France

Le projet consiste à permettre un flux physique de gaz depuis l'Italie vers la Suisse, puis la France et l'Allemagne, et renforce ainsi la possibilité de créer des flux Sud->Nord en Europe. Il permettra dès 2018 de renforcer la sécurité d'approvisionnement et les capacités de transit de gaz naturel entre les trois pays ; les échanges entre le PEG Nord et le PSV seront favorisés, contribuant ainsi à un prix bas du PEG France.

Ce projet est mené en étroite collaboration avec les opérateurs adjacents depuis 2010. Snam Rete gaz a décidé d'investir pour être en mesure d'exporter plus de 400 GWh/j vers la Suisse (les travaux ont débuté, 50 GWh/j peuvent d'ores et déjà remonter). FluxSwiss a pris la décision d'investissement sur son réseau début 2015.

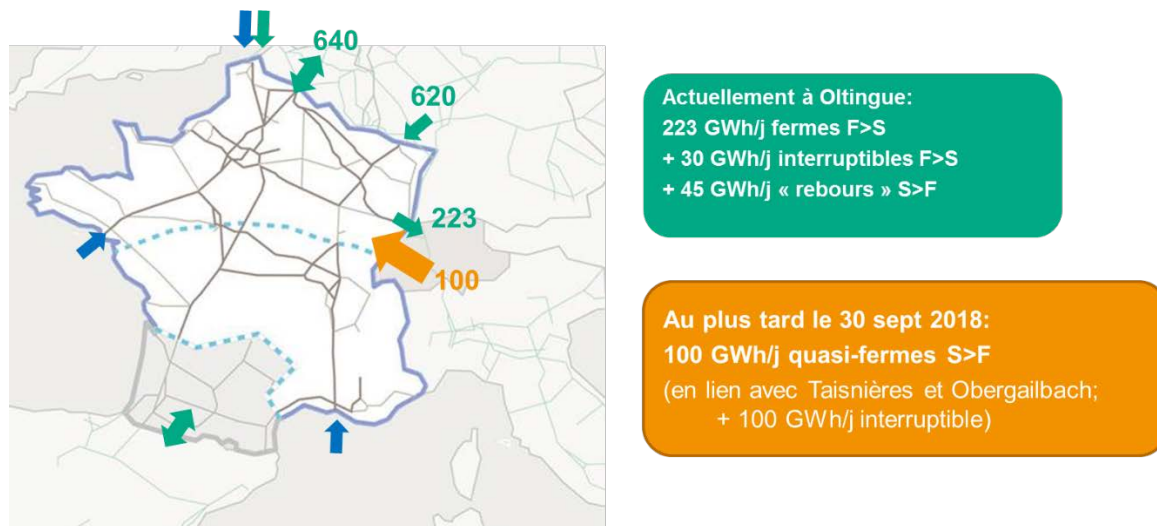


Côté français, le projet consiste à créer une capacité d'entrée physique à Oltingue. Une « open season » organisée en 2012 avait confirmé l'intérêt du marché sans provoquer d'engagement, étant donnés les coûts associés, à l'époque estimés à 258 M€. En 2014, GRTgaz a révisé les investissements nécessaires et a proposé de créer 100 GWh/j de capacités « quasi fermes » pour un budget bien

moindre. Le projet consiste simplement à permettre d'inverser le flux physique sur la canalisation, sans développer de « cœur de réseau » (c'est-à-dire que le réseau ne sait pas accepter plus de gaz). Après consultation du marché, la CRE a validé cet investissement dans la délibération du 17 décembre 2014, et GRTgaz a pris la décision d'investissement correspondante à l'été 2015, pour un budget estimé à 15 M€.

Une capacité d'entrée Oltingue liée à celle de Taisnières H et d'Obergailbach

Au final GRTgaz propose au marché 100 GWh/j de capacités « quasi-fermes », avec la possibilité de commercialiser 100 GWh/j de plus en interruptible.



2. Offre proposée : une capacité ferme, commercialisée sur tous les pas de temps, après Taisnières et Obergailbach

Principes de l'offre

GRTgaz souhaite proposer au marché une capacité d'entrée ferme à Oltingue, sans augmenter les capacités fermes déjà commercialisées en amont des limites du réseau (car aucun cœur de réseau n'a été développé pour ce projet).

Etant donné que le cœur de réseau a été développé pour les points pré-existants (Taisnières H et Obergailbach), et que les clients ne sont pas positionnés pour le développer davantage dans le cadre du projet Oltingue, il paraît juste de donner la priorité aux points préexistants lors de la commercialisation.

GRTgaz propose donc de commercialiser la capacité d'entrée à Oltingue en ferme, après les entrées Taisnières H et Obergailbach. Concrètement, la vente serait donc réalisée sous Prisma sur les créneaux de vente de l'interruptible des points CAM. La somme des capacités fermes des trois points Taisnières H + Obergailbach + Oltingue devra toujours rester inférieure à la somme des capacités techniques fermes de Taisnières H et Obergailbach.

Le niveau de commercialisation en entrée Oltingue sera donc défini en fonction des capacités fermes déjà souscrites sur Taisnières et Obergailbach, sans pouvoir excéder 100 GWh/j. Ensuite, le volume commercialisé à Oltingue pour une maturité donnée sera déduit des ventes sur Taisnières H et Obergailbach pour les maturités inférieures.

Produits commercialisés en entrée Oltingue et calendrier de vente

Les produits suivants seront commercialisés sous Prisma selon le calendrier de vente Prisma suivant :

	Ferme	Interruptible
Annuel (année n)	Créneau interruptible (slot 2)	-
Trimestriel	Créneau interruptible (slot 2)	Créneau interruptible (slot 3)
Mensuel	Créneau interruptible (slot 2)	Créneau interruptible (slot 3)
Quotidien	Créneau interruptible (slot 2)	-
Infra-quotidien	Créneau ferme et interruptible (slot 1)	-

La capacité annuelle n'est commercialisée que pour l'année suivante.

L'interruptible annuel n'est pas commercialisé en annuel, en quotidien et en infra-quotidien (de même que pour les autres Points d'Interconnection Réseau).

L'interruptible (trimestriel et mensuel, sur Taisnières H, Obergailbach et Oltingue) sera commercialisé selon les mêmes règles que les autres points CAM : une fois que toutes les capacités fermes (sur chaque point ou sur la somme des 3 points) ont été commercialisées.

Pour l'infra-quotidien, Oltingue sera commercialisé en même temps que Taisnières H et Obergailbach, puisqu'il n'y a qu'un seul créneau de vente.

Enfin, le rebours n'est plus commercialisé.

Modalités de calcul des capacités disponibles

Le total des capacités fermes commercialisées n'excédera pas la somme des capacités fermes commercialisées de Taisnières H + Obergailbach, ceci jusqu'au pas de temps quotidien, à savoir :

- pour le pas de temps annuel : 90% de la capacité technique ferme de Taisnières H + Obergailbach (10% des capacités étant mises de côté pour le court terme) (90%*1260 GWh/j aujourd'hui) ;
- pour les pas de temps trimestriel et mensuel : capacité technique ferme de Taisnières H + Obergailbach (1260 GWh/j aujourd'hui) ;
- pour le pas de temps quotidien : capacité technique ferme + interruptible de Taisnières H + Obergailbach (1310 GWh/j aujourd'hui), l'interruptible étant affermi en day-ahead ;

Pour le pas de temps infra-quotidien, GRTgaz s'autorisera à dépasser ce plafond, l'arrêt des ventes étant conditionné par l'atteinte des limites du réseau.

A chaque pas de temps, GRTgaz mettra à disposition la capacité sur chacun des points en respectant ces conditions.

Exemple pour le pas de temps annuel :

GWh/j	TH	Obergailbach	Oltingue	TH+Ober+Olt
Capacité technique ferme	640	620	100	1260
Capacités disponibles pour l'annuel (*90%)	576	558	90	1134
Capacités déjà commercialisées suite à l'enchère annuelle ferme (hypothèse)	550	480	sans objet	1030

La capacité à commercialiser sur Oltingue est calculée en prenant le minimum entre ce qui reste sur Oltingue (90) et ce qui reste sur les 3 points (1134-1030=104), soit 90 GWh/j dans cet exemple.

Tarif

GRTgaz propose que l'entrée Oltingue soit au même tarif que les Points d'Interconnexion Réseau (PIR) d'entrée France, pour le ferme et pour l'interruptible, sur les différents pas de temps.

Mesures spécifiques pour optimiser la capacité commercialisée

Maintien des capacités fermes + interruptibles commercialisées :

Si le plafond de vente des capacités fermes est atteint, alors GRTgaz commercialisera le reste des capacités de chaque point en interruptible, de manière à ce que la somme des capacités fermes + interruptibles de chaque point ne change pas. Par exemple : si les capacités fermes en vente à Obergailbach diminuent de 10 GWh/j du fait d'une vente de capacités à Oltingue : Alors si tout le ferme est vendu, l'interruptible commercialisé sera augmenté de 10 GWh/j à Obergailbach : (40 GWh/j au lieu de 30). Ainsi la capacité totale (ferme + interruptible) d'Obergailbach sera inchangée.

Vente de capacités fermes supplémentaires en cas de crise :

En cas de crise d'approvisionnement sur l'une des trois routes, rendant les capacités inutilisables sur une période donnée, GRTgaz s'autorisera à augmenter les capacités fermes sur la même période sur les 2 autres routes au-dessus de ce plafond, à hauteur du niveau de capacités inutilisables. Par exemple, si 50 GWh/j sont réservés sur Oltingue, mais qu'une crise empêche leur utilisation, GRTgaz augmentera le plafond à $1260+50 = 1310$ GWh/j sur la somme des 3 points.

3. Planning : une mise en service au plus tard le 1^{er} octobre 2018

La mise en service de l'entrée Oltingue aura lieu au plus tard le 1^{er} octobre 2018, et au plus tôt le 1^{er} avril 2018. Pour la période du 1^{er} avril 2018 au 1^{er} octobre 2018, seuls des produits courts termes seront mis à disposition.

GRTgaz informera le marché sur la date effective de mise en service au premier trimestre 2018.